

PSAC EDUCATION IN THE NATIONAL CAPITAL REGION

www.psac-ncr.com



FORMATION SYNDICALE DE L'AFPC DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

www.afpc-rcn.com



**OTTAWA REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL D'OTTAWA**

613 560-2560
educ-ott@psac-afpc.com

**GATINEAU REGIONAL
OFFICE / BUREAU
RÉGIONAL DE GATINEAU**

819 777-4647
educ-gat@psac-afpc.com

FALL / AUTOMNE 2019

AUGUST

Talking Union Basics (TUB)

August 23 & 24
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

SEPTEMBER

Grievance Handling

September 6 & 7
9 a.m. to 5 p.m.
English Course

Evening module: Classification grievances

September 16
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

OCTOBER

Union School Part II

Valleyfield, Qc
October 3 to 6
9 a.m. to 5 p.m.

In residence

English and bilingual courses with interpretation

New Local Officers' Conference

October 31 to November 2
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
Bilingual course with interpretation

NOVEMBER

Evening module: Committee Pizazz

November 4
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

Retirement Planning

November 22 & 23
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English Course

DECEMBER

Solidarity with Indigenous People

December 6 & 7
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
Bilingual course with interpretation

Evening module: Resolution writing

December 16
5:30 p.m. to 8:30 p.m.
English Course

AOÛT

ABC du syndicat

23 et 24 août
9 h à 17 h
Formation en français

SEPTEMBRE

Règlement des griefs

6 et 7 septembre
9 h à 17 h
Formation en français

Module en soirée : griefs de classification

16 septembre
17 h 30 à 20h 30
Formation en français

OCTOBRE

École syndicale Partie II

Valleyfield, Qc
3 au 6 octobre
9h à 17h

En résidence

Formation en français et bilingue avec interprétation

Conférence de nouvelles et nouveaux dirigeants de sections locales

Du 31 octobre au 2 novembre
De 9 h 00 à 17 h 00
Formation bilingue avec interprétation

NOVEMBRE

Module en soirée : le comité-issime

4 novembre
17 h 30 à 20h 30
Formation en français

Planification de la retraite

22 et 23 novembre
9 h 00 à 17 h 00
Formation en français

DÉCEMBRE

Se solidariser avec les peuples autochtones

6 et 7 décembre
De 9 h 00 à 17 h 00
Formation bilingue avec interprétation

Module en soirée : rédaction de résolutions

16 décembre
17 h 30 à 20h 30
Formation en français

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS ABOUT UNION EDUCATION

Who can attend?

All members in good standing can apply to attend a union course. For advanced courses, you must obtain a recommendation from your Local or your Component or from a PSAC-NCR Regional Council Executive member.

What can I expect from a PSAC course?

We use teaching methods that are participatory, transformative, which promote inclusion, encourage reflection and dialogue, and include a mix of techniques to respond to various learning styles. Our courses are participant centered.

When are courses offered?

Most of our core courses are offered on Friday and Saturday. We also offer evening modules and occasionally offer courses during weekdays.

Do I have to pay to attend?

Not at all! In fact, we reimburse your expenses. Here is what we pay:

- **We reimburse directly to you** your loss of salary or annual/vacation leave you have incurred in order to attend the course.
- If you are a **SSHRC, Parks Canada, CFIA** or a **Treasury Board member in the PA, EB, SV, TC or FB groups**, we have negotiated a new Paid Union Leave that you can use to avoid pay disruption.
- A 50\$ allowance is provided to members who attend a course on a day of rest (commonly weekend) and who reside less than 40 km from the course location. Members who reside 40 km or more from the course will be reimbursed parking, the lunch per diem and travel expenses;
- For courses presented on a day of work, we pay a lunch per diem (or provide lunch), parking expenses and travel costs in some situations;
- Additional family care costs, if applicable, in accordance with the PSAC Family Care Policy.

Where are the courses held?

They often take place at our PSAC Regional Offices. The confirmation letter provides course location details. French courses are usually offered by our Gatineau Regional Office. English courses are usually offered by our Ottawa Regional Office.



**National Capital Region
Région de la capitale nationale**

FOIRE AUX QUESTIONS À PROPOS DE LA FORMATION SYNDICALE

Qui peut participer ?

Tous les membres en règle peuvent s'inscrire à nos formations. Pour les cours avancés, vous devez obtenir une recommandation de votre section locale, de votre Élément ou d'un dirigeant ou une dirigeante du Conseil de l'AFPC-RCN.

Quels genres de cours offrez-vous ?

Nous utilisons des méthodes de formation qui sont axées sur la participation et la transformation, qui favorisent l'intégration, qui encouragent la réflexion et le dialogue et qui utilisent différentes techniques afin de répondre aux divers styles d'apprentissage. Nos cours sont centrés sur les participantes et les participants.

Quand les formations ont-elles lieu ?

La plupart des cours de base sont offerts le vendredi et le samedi. Nous offrons également des modules en soirée et, parfois, des cours pendant la semaine.

Y a-t-il des frais d'inscription ?

Pas du tout! En fait, nous remboursons vos dépenses. Voici ce que nous payons :

- **Nous vous remboursons directement pour** la perte de salaire ou de congé annuel encourue afin de participer à la formation de l'AFPC.
- Si vous êtes un membre au **CRSH, Parcs Canada, l'ACIA** ou au **Conseil du Trésor des groupes PA, EB, SV, TC ou FB**, nous avons négocié un congé syndical payé que vous pouvez utiliser pour éviter une interruption de votre paye.
- Une allocation de 50\$ est payée aux membres qui suivent une formation durant un jour de repos (normalement samedi ou dimanche) et qui résident à moins de 40 km du lieu de la formation. Les membres qui résident 40 km ou plus du lieu d'une formation auront droit à un remboursement des frais de stationnement, du déjeuner et des frais de déplacement ;
- Pour les formations présentées durant les heures de travail, nous payons l'indemnité du déjeuner (ou nous offrons le repas); les frais de stationnement et les frais de déplacement dans certaines situations;
- Les frais de garde familiale supplémentaires, le cas échéant, conformément à la politique de garde familiale de l'AFPC.

Où se tiennent les cours ?

La plupart du temps, ils sont offerts dans les bureaux régionaux de l'AFPC. La lettre de confirmation précise le lieu. Les cours présentés en français sont généralement offerts par le bureau régional de Gatineau. Les cours présentés en anglais sont généralement offerts par notre bureau régional à Ottawa.